

RESOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017

Date de convocation : 20 octobre 2017

Présents : Françoise CHARLES, Anne Marie THEVENET, Geneviève DELORME, Francis LEMAIRE, Yannick TROTIGNON, Sylvie MARTINEAU, Jean Claude BODIN, Ludovic MIDOIR, Jean Philippe BRAULT, Philippe OUDIN, Vincent GOUMIN.

Absents excusés : Véronique LEMOINE, Jean Marc POMMÉ

M. Jean Marc POMMÉ a donné pouvoir à M. Ludovic MIDOIR

Dotation de Solidarité Rurale 2018 :

Le Conseil Départemental reconduit la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) pour l'année 2018 pour tout projet d'investissement communal.

Madame le Maire propose de présenter le dossier : « rénovation du parc d'éclairage public ».

Madame le Maire expose à l'assemblée les différentes possibilités :

sablage des mâts sans les démonter + changement lanternes bussières,

sablage des mâts sans les démonter + changement lanternes Somled,

sablage des mâts en les démontant + changement lanternes Somled,

sablage des mâts en les démontant + changement lanternes bussières,

remplacement des mâts + changement des lanternes Somled.

Après étude des différentes alternatives le conseil municipal décide de présenter le projet comme suit :

Rénovation du parc d'éclairage public pour un montant estimé de 194.206 €

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 12

Approbation sur l'adhésion de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis au syndicat mixte Nouvel Espace du Cher au 1^{er} janvier 2018

Lors du Conseil Communautaire du 18 septembre 2017, la Communauté de communes Val de Cher-Controis a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte Nouvel Espace du Cher au 1^{er} janvier 2018.

Il convient à toutes les communes membres de se prononcer sur cette adhésion de la Communauté en application de l'article L5214-27 du CGT : l'adhésion de la Communauté de Communes à un syndicat mixte est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres.

Ordre du jour reporté.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 12

Virements de crédits

Divers virements de crédits internes sont nécessaires pour clôturer l'exercice comptable 2017.

SECTION	INVESTISSEMENT	Diminution	Augmentation
Chapitre 23	Enfouissement réseaux rue de Couddes	- 30.000 €	
Chapitre 23	Rénovation bâtiments publics		+ 25.000 €
Chapitre 21	Matériel non prévu au BP (climatiseurs classes + petites tables Espace Beaumont)		+ 5.000 €
SECTION	FONCTIONNEMENT	Diminution	Augmentation
Chapitre 011	Charges à caractère général (entretien bâtiments)	- 22.000 €	
Chapitre 014	Contribution de la commune au redressement des finances publiques 2017 (prévu BP 10.000 €)		+ 7.000 €
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés (salaire contractuelle remplacement Sarah + Muriel suite opérations + augmentation importante taux cotisations)		+ 15.000 €

Le conseil municipal APPROUVE les virements de crédits ci-dessus.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 12

Sortie des séniors 2018

Madame le Maire propose que les élus participent à la sortie des séniors 2018 (le 18 mars 2018 au Lido) moyennant une participation de 25 € pour l' élu et plein tarif pour le conjoint (184 €), s'il reste des places disponibles après la liste d'attente. Cette tarification est celle appliquée aux administrés de la commune âgés d'au moins 65 ans.

Le conseil municipal FIXE la participation à 25 € pour les élus membres du CCAS.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 12

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Le territoire de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis a été déclaré lauréat à l'appel à projet TEPCV. Une convention a été signée avec le Ministère chargé de l'environnement pour valider les projets permettant de faire des économies d'énergie. Les actions prévues et le respect des délais conditionneront le soutien de l'État. Afin de valider cette convention une délibération de chaque conseil municipal est nécessaire pour autoriser sa signature.

Le conseil municipal autorise la signature de la convention.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 12

Projet de délibération de soutien au déroulement des épreuves hippiques des JO de Paris 2024 à Lamotte-Beuvron

Nicolas PERRUCHOT, Président du Conseil Départemental, sollicite les collectivités par la prise d'une délibération pour apporter leur soutien à la candidature de la commune de Lamotte-Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

Le conseil municipal soutient la candidature de la commune de Lamotte-Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 12

Questions diverses :

Colis séniors : A compter de 2018 les colis séniors seront désormais distribués aux chémerois âgés de 75 ans. Aucun changement pour les bénéficiaires actuels.

SMIEEOM : possibilité d'avoir de nouvelles colonnes enterrées

STORENGY : Madame le Maire a rencontré M. PHILIPPE remplaçant de M. DEBLED et relate sa rencontre et notamment ses projets lors de la fête de la nature en mai 2018.

Vincent GOUMIN : borne électrique : qui appeler en cas d'incendie ou anomalie ? La mairie appelle le SIDELC pour connaître la personne à joindre.